

Communiqué de presse

Le 8 octobre 2019



Tous [#activateurdeprogrès](#)

[pour la 23^{ème} Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées](#)

L'Agefiph accompagne le monde économique pour être acteur de la SEEPH

A l'occasion de la 23^{ème} Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), du 18 au 24 novembre 2019, l'Agefiph invite les entreprises et tous ceux qui agissent en faveur de l'emploi des personnes handicapées à se mobiliser et à témoigner de leur engagement en s'affichant **#Activateurdeprogrès**. Une initiative labellisée par la Conférence nationale du handicap 2019.

Pour cette édition 2019, l'Agefiph propose des outils clé-en-mains pour mettre en visibilité la politique handicap des entreprises à l'occasion de la SEEPH en novembre prochain

Des outils « clé-en-mains » et sur-mesure pour les entreprises
#activateurdeprogrès

Il y a une forte enjeu, pour les entreprises, à mobiliser leurs équipes pendant la troisième semaine de novembre. « *Chaque année, des entreprises nous contactent pour obtenir des affiches, des outils, des plaquettes, pour animer la « Semaine » et communiquer sur les actions qu'elles conduisent toute l'année, explique Hugues Defoy, directeur Mobilisation du monde économique de l'Agefiph. C'est pourquoi, nous renforçons notre présence à leurs côtés et leurs proposons des outils à personnaliser dont quelques-uns sont d'ailleurs construits par les entreprises elles-mêmes dans le cadre du Réseau des référents handicap animé par l'Agefiph. L'idée est qu'elles puissent montrer à leurs salariés, leurs fournisseurs, leurs clients qu'elles sont actives, concernées et mobilisées pour l'emploi de personnes handicapées. En rejoignant l'opération #activateurdeprogrès, elles donnent aussi une visibilité nationale à leur engagement en se joignant à une opération nationale relayée par les médias nationaux et les réseaux sociaux* ».

9 conseils pour réussir votre SEEPH

Côtés outils, après inscription sur le site www.activateurdeprogres.fr, les entreprises peuvent télécharger les « 9 conseils pour réussir votre SEEPH », du lancement de l'opération jusqu'à sa mise en visibilité.



Un kit pour communiquer à l'occasion de la SEEPH

500 entreprises recevront courant octobre un kit comprenant :

- [des affiches de sensibilisation au handicap](#) ;
- des autocollants ;
- des badges ;
- des bracelets ;
- un kit Tifo ;

En s'inscrivant sur www.activateurdeprogres.fr il est possible d'utiliser :

- le [Jeu Handipoursuite](#) pour tester ses connaissances sur le handicap et animer leurs événements internes et la communication pour les salariés (le jeu est peut être acquis dans sa version de plateau) ;
- [Des vidéos et dépliants en téléchargement pour sensibiliser au handicap sur les thèmes](#) : Qu'est-ce que le handicap ? / Faire reconnaître son handicap / Se comporter avec un collègue handicapé / Faciliter le retour à l'emploi après un arrêt de longue durée. Cette série sera enrichie de 4 nouvelles thématiques courant octobre.
- [Une série d'affiches](#) pour informer sur les différents types de handicap et inviter les collaborateurs concernés à faire connaître leur situation.

Enfin, en contactant les délégations de l'Agefiph, les entreprises peuvent également bénéficier de conseils pour faire de la SEEPH un moment de mobilisation de leurs salariés.

#activateurdeprogrès : un message positif

Les personnes handicapées, grâce à leurs compétences et à leurs différences, contribuent au progrès de l'entreprise et de la société.

L'emploi des personnes handicapées est une réalité : en France, près d'un million de personnes handicapées sont en emploi quel que soit leur handicap, leur âge. Elles exercent tous types de métiers, dans des entreprises de toutes tailles et dans tous les secteurs d'activité. 80% des entreprises privées de 20 salariés et plus emploient au moins une personne handicapée.

Une mobilisation concrétisée par plus de 300 événements

Sur l'ensemble du territoire, l'Agefiph et ses partenaires organisent du 18 au 24 novembre plusieurs centaines d'événements destinés aux personnes handicapées, aux entreprises, professionnels et institutionnels. Tous les événements sur www.activateurdeprogres.fr à partir du mois d'octobre.

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela elle propose des services et des aides financières destinées à compenser les conséquences du handicap.

L'Agefiph soutient aussi l'action des entreprises, des acteurs de l'emploi et de la formation et des porteurs de projets innovants pour accélérer l'inclusion des personnes handicapées. Enfin, elle produit des études et finance des projets de recherches sur l'emploi et le handicap.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr

Contacts presse :

Ghislaine Cristofolletti – g-cristofolletti@agefiph.asso.fr – 06 21 65 41 96

Clehyaric@epoka.fr – 06 60 43 65 02 / Bcavaglione@epoka.fr – 06 84 84 37 53